

# JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION

à La Haye, Spuis, n° 76.

chez M. van Weelden, libraire, Spuis

et chez les Libraires Dooeman, li-

braires, Lange, Pooten, à La Haye.

Les lettres et paquets doivent être

envoyés à la direction franco de port.

### PRIX DE L'ABONNEMENT.

La Haye, Province.  
 Pour un an . . . 26 fl. 30 fl.  
 six mois . . . 14 » 18 »  
 trois mois . . . 7 » 9 »

### PRIX DES INSERTIONS.

les premières 5 lignes à 1.50 timbre  
 compris et 10 cts. par ligne en sus.

### LA HAYE, 17 Mai. (7 heures du soir.)

Les nouvelles qui nous arrivent aujourd'hui de Paris sont graves. L'Assemblée nationale a été envahie avant-hier par des masses de la population parisienne, à la tête desquelles se trouvaient Blanqui, Cabet et autres chefs du parti communiste. Les insurgés ont essayé de s'emparer du pouvoir, mais heureusement leur coupable tentative a échoué devant le courage et l'énergie déployés par la garde nationale commandée par le général Fouchères, qui venait d'être nommé par l'Assemblée nationale à la place du général Courtais, destitué. A 8 heures dans la soirée d'avant-hier, Paris était tranquille. Nous n'avons parlé de ces événements qu'avec une importance ont été communi- qués à l'Assemblée nationale par le nouveau ministre des affaires étrangères. Nous les publions plus loin. Les uns sont relatifs à la question d'Italie et les autres à celle de Pologne. Ces derniers offrent surtout un grand intérêt, en ce qu'ils expo- sent sous son véritable jour la question polonaise.

Le Roi a nommé ministre de la guerre *ad interim*, pour entrer en fonctions le 22 de ce mois, le général-major S. H. Vogt, actuellement commandant de la 2<sup>e</sup> brigade de la 1<sup>re</sup> division d'infanterie, et commandant provincial provisoire du Brabant septentrional.

Il est toujours question, ainsi que nous l'avons annoncé avant-hier, que M. Storm fera partie de la nouvelle combi- naison ministérielle. On dit qu'il sera chargé du ministère des affaires du culte catholique, en remplacement de M. Lightenvelde qui serait appelé à d'autres hautes fonctions.

M. le baron de Bouché, envoyé extraordinaire et ministre plé- nipotentiaire des Pays-Bas près la Cour de Bruxelles, est arrivé hier en cette résidence.

Son Excellence a été reçu aujourd'hui par le Roi, et par le Prince de Saxe-Cobourg, et a eu ensuite une conférence avec les ministres assem- blés au ministère de la justice.

M. Nierstræz, bourgmestre de la ville de Maestricht, est arri- vé hier en cette résidence. On prétend qu'il est chargé de remettre entre les mains du Roi une adresse du conseil commu- nal de Maestricht, pour protester contre la séparation du duché de Limbourg de celle des Pays-Bas.

### Nouvelles du grand duché de Luxembourg.

De nouveaux désordres ont eu lieu à Ettelbruck, mardi et mercredi derniers, mais ils ont été promptement et énergique- ment réprimés. Mardi, dans la soirée, plusieurs individus for- mèrent des rassemblements, aux cris de: *vive la république! à bas le gouvernement!* etc.; la gendarmerie intervint pour faire cesser ces désordres; des rixes s'engagèrent et la gendarmerie se rendit dans la caserne, de l'autre côté du pont, sur lequel les émeutiers élevèrent une barricade. Des coups de feu furent tirés pendant toute la nuit, contre la caserne, mais sans atteindre per- sonne; un seul homme d'Ettelbruck perdit la vie par suite de l'explosion de son fusil, dans lequel il avait mis des cailloux. Au point du jour, la gendarmerie chargea énergiquement la barricade qui fut renversée et jetée dans la rivière, et procéda immédiatement à l'arrestation des émeutiers; plusieurs furent enchaînés en lieu de sûreté, les autres s'étaient soustraits par la fuite. Dès ce moment l'ordre a été rétabli et n'a plus été troublé depuis lors.

Le *Moniteur de Prusse* contient une déclaration du ministère aux habitants de Berlin, dans laquelle il est dit que le prince royal de Prusse, résidera dans cette ville le 22 mai, jour de l'ouverture de la diète, et avant cette époque le prince fera publier sa pleine adhésion à la marche suivie par le gouverne- ment dans les affaires publiques. Le ministère engage les habi- tants de Berlin de toute démonstration.

Berlin continue à être fort agitée; les rues sont encombrées du monde et des groupes fort animés se forment sur plusieurs points.

Une nouvelle rumeur de cette ville, en date du 14 mai à 9 1/2 heures du soir, mande que M. Camphausen a quitté le ministère; cependant le *Moniteur de Prusse* portant la date du 16 n'en fait aucune mention.

Le défaut de nous force d'ajourner à demain les autres nouvelles d'Allemagne et celles de Suisse.

### IMPORTANTES NOUVELLES DE FRANCE.

MANIFESTATION POPULAIRE. — ENVASISSEMENT DE LA SALLE, DES SÉANCES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR LES DÉLÉGUÉS DES CLUBS. — ARRIVÉE DE DENVERSEMENT DE L'ASSEMBLÉE ET DE FORMA- TION D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT PROVISOIRE. — ARRÊSTATION DES ANARCHISTES.

La journée d'avant-hier a été signalée à Paris par de graves événements; mais hâtons-nous de dire que la cause de l'ordre et de la liberté a triomphé.

L'Assemblée nationale a été envahie par le peuple.

M. Blanqui a posé à la tribune l'*ullimatum du peuple*. Il a

... des assassins de Rouen;  
 ... de guerre à l'Autriche et à la Russie;  
 ... du progrès et du travail.  
 M. Barbès a demandé un impôt d'un milliard sur les riches.

M. Hubert a déclaré l'Assemblée nationale dissoute au nom du peuple.

PIERRE LEROUX,  
 BARBÈS,  
 BLANQUI,  
 CABET,  
 PROUDHON,

LOUIS BLANC,  
 ALBERT,  
 LEDRU-ROLLIN,  
 HUBERT,  
 RASPAIL

ont été nommés membres d'un nouveau gouvernement provisoire. Mais en se rendant à l'Hôtel-de-ville pour s'y installer, ils ont rencontré une résistance par suite de laquelle la plupart des chefs de ce mouvement ont été arrêtés.

Voici maintenant le récit complet des faits, tel que nous l'apporte une correspondance de Paris en date du 15.

Quelle journée! quelle séance! et ni la séance, ni la journée, ne sont finies. Il est quatre heures, je sors... non je viens d'être porté hors de la salle des séances de l'Assemblée nationale. Pardonnez à l'incohérence de cette lettre, au milieu des émotions de toutes sortes auxquelles je viens d'être soumis pendant plus de trois heures. Comme tous ceux qui assis- taient à la séance, j'ai peine à rassembler mes idées. Les spectacles comme ceux-là sont rares, ou plutôt non, ils ne sont plus rares en France! Trois mois ne s'étaient pas encore le 15 mai du 24 février.

Aujourd'hui donc devaient avoir lieu les interpellations sur les affaires de Pologne et d'Italie.

Aujourd'hui aussi les clubs, les ateliers nationaux, les ouvriers de toutes sortes étaient convoqués à dix heures du matin, à la place de la Bastille, pour la grande manifestation au sujet de ces interpellations.

Ils ont été exacts au rendez-vous; mais ce ne sont pas les événements du dehors; ce sont ceux qui se sont passés dans l'intérieur de l'Assemblée nationale que je viens vous raconter. A onze heures j'étais à mon poste; je puis donc vous garantir l'exactitude de ce qui suit.

La séance commence par des interpellations au général Courtais, au sujet de l'avis qu'il a fait insérer au *Moniteur*, et dans lequel il cherche à faire passer par l'Assemblée la responsabilité de la remise de la fête du 14 mai, tandis que cette responsabilité doit peser tout entière sur le mi- nistre de l'intérieur et le pouvoir exécutif. Le général Courtais n'est pas présent à la séance.

L'Assemblée décide que les interpellations seront reprises lorsqu'il arri- vera. Elle ne prévoyait pas l'Assemblée; le sort qui l'attendait.

Il vient ensuite les interpellations sur l'Italie. M. J. Bastide donne quelques explications qui ne satisfont pas M. d'Aragón. M. de Lamartine déclare alors qu'il répondra en même temps sur les affaires d'Italie et sur celles de Pologne; lorsque les interpellations sur ces dernières affaires au- ront été faites.

M. Wolowski monte donc à la tribune pour faire un tableau de la situa- tion de la Pologne. De temps en temps, de sourdes rumeurs parviennent du dehors jusque dans l'Assemblée. Une certaine agitation se manifeste. Les clamours approchent. Les questeurs et d'autres députés sortent de la salle, vont, viennent. On comprend qu'il se passe au dehors quelque chose de grave et d'extraordinaire. M. Wolowski s'interrompt plusieurs fois. « Continuez, continuez! hurle-t-on; nous n'avons pas à nous occuper de ce qui se passe au dehors! » L'orateur poursuit, mais naturellement le fil de ses idées est perdu. Les clamours deviennent de plus en plus distinctes. M. de Lamartine quitte son banc et sort de la salle. L'impé- tude naissait dans l'Assemblée comme dans les tribunes, elle tournaît à l'anarchie. Enfin M. Degoussé, l'un des questeurs, monte à la tribune: « Ci- toyens, dit-il, nous ne pouvons répondre de la sécurité de l'Assemblée nationale. Je viens vous annoncer que le général commandant de la garde mobile, méconnaissant les ordres du président et des questeurs, vient d'or- donner à ses soldats de mettre la baïonnette au fourreau, en présence de la foule qui menace d'envahir l'Assemblée. »

Un tumulte effroyable suit cette déclaration. Un membre de l'extrême gauche se lève en s'écriant: « l'Assemblée se garde elle-même; elle doit être inaccessible à la peur. Continuez. » Mais comment continuer au milieu de l'émotion qui fait battre toutes les poitrines? Et puis la péripétie ap- proche. Un clamour plus terrible que toutes les autres se fait entendre. C'est le peuple qui envahit d'abord les tribunes, en criant: *Vive la Pologne!* Il est environ une heure.

Vous dire ce qui s'est passé en ce moment est impossible. L'effroi des femmes, l'indignation de l'Assemblée, les cris des envahis- seurs, tout cela forme un bruit, un tumulte inexprimable. *Vive la Pologne! vive Louis Blanc!* *vive l'organisation du travail!* hurlent les clubistes. Plusieurs sont porteurs de drapeaux, qu'ils agitent au-dessus de l'Assemblée. J'ai auprès de moi le porteur de la bannière du club Blanqui. Non, jamais je n'ai vu pareil évergègne.

Le président cherche à rétablir un peu de silence. En ce moment, le peuple pénètre par toutes les portes dans l'enceinte même de l'Assemblée. Les couloirs des tribunes regorgent aussi d'une foule en délire qui veut en- trer. Ceux qui sont parvenus sur le devant de la scène, alors du haut des tribunes dans l'enceinte, afin de faire place à d'autres, et vont fraterniser avec les masses qui entrent par les portes d'en bas. Les tribunes réservées, celles du corps diplomatique, des rédacteurs, des députés des sténographes, etc., sont envahies comme le reste de la salle. Portant les envahisseurs montrent une certaine déférence pour les dames. Ils les engagent à rester, car il faudrait être fort pour essayer de sortir en un pareil moment. Quel- ques-unes s'obstinent à le tenter. Que deviennent-elles? Je l'ignore. D'au- tres restent, et quoiqu'elles soient affreusement pressées dans cette foule, je crois que c'est le parti le plus sage.

Cependant une espèce de lutte s'établit dans l'enceinte de l'Assemblée. L'individu qui se trouvait à mes côtés dans la tribune, porteur du drapeau du club Blanqui, a sauté avec plusieurs autres dans l'enceinte. Les huissiers et quelques députés veulent lui arracher son drapeau. Des hommes du peuple viennent à son secours. Un huissier est pris à la gorge et renversé. On parvient à le dégager. La hampe du drapeau est brisée. Mais on com- prend toute la gravité de la lutte qui vient d'être engagée. Les députés interviennent, et le président, M. Buchez, prend lui-même le drapeau et le tient à la main au-dessus du bureau, espérant ainsi obtenir un peu de calme. Vain espoir!

Les cris continuent. La plus grande partie des députés reste calme et digne sur ses bancs. Seulement, de temps en temps, l'indignation dé- borde de la poitrine de quelques membres. Il y en a qui se lèvent en prononçant avec véhémence des paroles que l'on ne peut entendre; on comprend seulement qu'ils protestent. Des menaces leur répondent. Des énergumènes veulent se précipier sur eux. D'autres ouvriers plus cal- mes parviennent à arrêter ces hommes en délire.

Il y avait une heure et quart déjà que durait cet effroyable désordre sans que personne ait pu parvenir à se faire entendre. Barbès s'est élancé à la tribune, mais les députés de l'Assemblée ne voulaient pas le laisser parler. Le président se couvre et quitte le fauteuil. Le vice-président, Lottin le remplace. Mais il n'obtient pas plus de silence. A chaque instant, le flot en- vahisseur grossit.

M. Buchez revient au fauteuil. Il vient sans doute de signer les ordres nécessaires pour battre le rappel et appeler les troupes et la garde nationale au secours de l'Assemblée.

Enfin M. Louis Blanc, monté sur le bureau, parvient à faire entendre quelques paroles. Il veut engager le peuple à se retirer. On l'applaudit à outrance, on crie: *Vive Louis Blanc!* Mais l'on reste. La tribune est envahie par une foule immense. Les marches, la balustrade, sont couvertes par des individus qui crient tous à la fois.

Un moment de silence s'établit enfin. M. Raspail veut lire la pétition en faveur de la Pologne. « Au nom de qui et de quel droit parlez-vous ici? » lui crie un représentant qui se peut en contenir. Les interpellations, les menaces, les cris, les clamours confusés se croisent de nouveau.

Enfin la pétition est lue. Un hurra frénétique l'accueille. On apporte des chaînes de tribunes, et on monte sur le bureau. On déclare l'indépen- dant du peuple. Il faut que séance tenante les représentants déclarent la guerre en faveur de la Pologne; qu'ils fassent justice des assassins de Rouen; qu'ils votent les mesures propres à améliorer le sort des travailleurs. Le peuple ne quittera l'Assemblée que lorsque les votes auront été pris.

L'Assemblée demeure impassible. Il faut reconnaître qu'elle n'est pas preuve de beaucoup de dignité. M. Ledru-Rollin engage le peuple à se re- tirer. Il n'est pas plus écouté que M. Louis Blanc.

A la suite de la déclaration de M. Blanqui, le tumulte recommence, on plébiscite le n'avait pas cessé. Une heure et demie s'écoule encore en cris, en menaces. Que sais-je?

Tout à coup on voit qu'une tribune des secondes cède sous le poids des individus qui s'y trouvent. Je me hâte de vous dire que c'était inévitable. Mais une panoplie s'empara des personnes placées dans la tribune où le me- trouvaient et y fut précipité au-dessous de celle que l'on dit céder. On se précipite dans les escaliers; le flot m'entraîne. Je suis hors de la salle.

La stationne une foule immense qui a l'air de ne pas se douter de la gravité des événements qui se passent à l'intérieur. Mais le rappel vient d'être battu. Les légions s'ébranlent et marchent au secours de l'Assem- blée.

J'ai été témoin de tout ce qui précède. Voici ce qui s'est passé après mon départ; je le tiens de témoins oculaires.

Beaucoup de membres de l'Assemblée ont quitté l'enceinte.

Barbès monte à la tribune et décrète au nom du peuple un impôt d'un milliard sur les riches. La foule acclame.

Hubert, ancien condamné politique, déclare l'Assemblée nationale dis- soute. La foule acclame plus fort. M. Buchez abandonne le fauteuil, le bu- reau s'esuit; presque tous les membres de l'Assemblée se retirent.

« A l'Hôtel-de-ville! Un gouvernement provisoire, s'écrient-ils » et la foule se dirige vers l'Hôtel-de-ville.

Voici les noms des membres que les clubs portent pour le gouvernement provisoire.

- |                |               |
|----------------|---------------|
| Pierre Leroux. | Louis Blanc.  |
| Raspail.       | Ledru-Rollin. |
| Blanqui.       | Barbès.       |
| Hubert.        | Cabet.        |

### Dernières nouvelles.

Six heures du soir.

Après le départ des anarchistes, une centaine de membres de l'Assem- blée se sont réunis dans l'enceinte. M. de Lamartine a prononcé un dis- cours; voici sa dernière phrase:

« Dans un moment pareil, le gouvernement n'est pas dans un conseil; il est dans la rue, sur la place publique, sur le champ même du combat! — Nous irons tous! tous! » ont crié tout d'une voix les députés présents. La salle était pleine de gardes nationaux qui ont jeté les mêmes cris avec un enthousiasme difficile à décrire.

Les clubistes sont à l'Hôtel-de-ville. La garde nationale est en marche pour les cerner. Son enthousiasme tient du délire. Elle traverse Paris au cri de: *Vive l'Assemblée nationale!*

P. S. On apprend à l'instant l'arrestation de Blanqui, de Barbès et du général Courtais, dont la convocation avec les anarchistes ne peut être mise en doute.

Les sceaux du ministère de l'intérieur ont été enlevés. Ils ont été transmis de n'ajouter foi qu'aux ordres signés à la main par les membres du gou- vernement exécutif.

Il paraît impossible que les anarchistes puissent tenir à l'Hôtel-de-ville.

Des individus qui criaient *vive Barbès!* devant l'hôtel du ministère de la justice, ont été arrêtés par la garde nationale aux applaudissements frénétiques des spectateurs.

La cause de l'ordre triomphera. La dissolution de l'Assemblée pronon- cée par les anarchistes ne peut être sérieuse. On le pense du moins.

A la suite de la séance on a vu Lamartine a prononcé le discours dont je viens de vous parler, il s'est mis en marche suivi de tous les députés présents pour se rendre à l'Hôtel-de-ville.

Bien que M. Louis Blanc et Ledru-Rollin aient cherché à apaiser le peuple pendant la séance, quelques personnes ne les croient pas étrangers au mouvement. On les a vus au moment où les représentants quittaient la salle, après la proclamation de la dissolution de l'Assemblée, s'entretenir bras dessus bras dessous avec des anarchistes. Au commencement, lorsque la foule a paru devant le palais de l'Assemblée nationale et des gardes a parlé de battre le rappel, M. Ledru-Rollin a répondu, dit-on: « Bah! bah! ce ne sera rien. »

2<sup>me</sup> Post-scriptum. — C'est fini à l'Hôtel-de-ville. C'est là qu'on a arrêté Blanqui, Barbès, Courtais, etc. On me communique l'annonce d'une proclamation qui vient d'être portée à l'imprimerie. Les députés heureux pour pouvoir vous en envoyer copie, la voici.

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

HOTEL-DE-VILLE.

L'Assemblée nationale n'est pas dissoute, elle a déclaré la séance levée. Les braves citoyens ont été appelés à main- tenir le respect dû à l'Assemblée nationale et au suffrage universel. Attaquer l'Assemblée nationale, c'est attaquer la république conquise en février et proclamée par l'Assemblée nationale.

*Vive l'Assemblée nationale!*

*Vive la République!*

Le représentant du peuple, maire de Paris,

Un détail: Dans la séance, aux membres de l'Assemblée à la petite séance dont je vous ai parlé plus haut, Lamartine a eu la faiblesse de faire l'éloge du général Courtais; il ne savait pas sans doute ce qui en était. « Vous osez à votre brave chef! » a-t-il dit aux gardes nationaux pré- sents. « Non! non! nous n'en voulons plus! » a-t-il été répondu tout d'une voix. Vous savez le reste: le général Courtais est arrêté.

L'Assemblée vient de se réunir une troisième fois, sous la protection de la garde nationale. Il est sept heures et demie. Elle se déclare en permanence.

**Sept heures.** — Sobrier, le rédacteur en chef de la Commune de Paris, vient d'être arrêté. Il a été renfermé à la caserne du quai d'Orsay et confié aux dragons qui sont peu disposés à le lâcher.

Clément Thomas, le colonel de la 2<sup>e</sup> légion, est dit-on, nommé général et commandant en chef de la garde nationale de Paris. Je l'ai vu moi-même à pied, à la tête de sa légion, et le bras droit emboîté. Il paraît qu'il est blessé depuis quelques jours, ce qui ne l'a pas empêché de prendre le commandement de sa légion. Un autre bruit veut que ce soit le général Béchère qui soit nommé commandant de la garde nationale de Paris. Cela me paraît impossible. L'armée, la mobile et la garde nationale fraternisent. L'état est admirable. On craint cependant des coups de fusil pour la nuit.

Nous empruntons à présent le récit suivant au bulletin de la Presse du soir :

Les abords de l'Assemblée nationale sont de très-bonne heure encombrés d'une foule de curieux attirés par la manifestation annoncée depuis quelques jours ; dès le matin des groupes s'étaient formés sur les boulevards, sur les places, aux coins des rues, discutant les questions italienne et polonaise, celle de l'augmentation des salaires était encore plus vivement agitée. On remarquait quelques individus qui, par leurs paroles, semblaient exciter les indifférents.

Les membres du pouvoir exécutif avaient fait afficher dès le matin une proclamation qui était une aveugle avarice ; elle était empreinte d'une modération qui doit, selon nous, enhardir les faiseurs de démonstrations ; cette proclamation portait deux dates, celle du 14 et du 15 mai ; il paraît que le pouvoir exécutif avait l'intention de la faire servir bien différemment, comme avant-propos de la fête nationale ; mais la fête nationale ayant été remise, elle a dû servir contre la démonstration.

Une force imposante avait été envoyée dès le matin à l'Assemblée nationale ; trois bataillons de la garde mobile, la troisième légion de la garde nationale, un escadron de la garde à cheval gardaient les avenues du palais.

Dans l'intérieur, c'était un va et vient, un tumulte incessant, tous les députés des départements, les solliciteurs, les curieux, s'étaient donné rendez-vous ; les garçons de service ne suffisaient pas à porter les bulletins aux représentants qui devraient, selon nous, le parti de ne répondre à personne une fois entrés dans l'Assemblée ; l'ordre et la régularité des séances y gagneraient ; et pendant les discussions importantes, on ne verrait pas des places vides, ce qui ne fait jamais bien présager de l'assiduité des représentants.

Une foule de Polonais, de retour de Cracovie, se promenaient avec anxiété dans la salle de la Paix ; on remarquait parmi eux le prince Christian Ostrowski, qui s'est déjà fait connaître à Paris par quelques ouvrages littéraires. Ils attendaient avec impatience l'ouverture de la séance à l'intérieur de l'Assemblée. Une vague inquiétude semblait répandue sur tous les bancs, quand tout à coup on vint demander un médecin pour un garde mobile à qui un coup de fusil avait crevé un œil d'un coup de balonnette ; en même temps, plusieurs personnes effarées traversent les couloirs des salles. On dit que l'Assemblée nationale est envahie.

M. de Lamartine et Ledru-Rollin arrivent à l'Assemblée suivis d'une foule de députés. Ils veulent haranguer le peuple ; leur voix est méconnue. Il rentrent dans le palais où le désordre est à son comble ; on dit que leur vie a été menacée, et plusieurs fois le sieur Tomassen a fait un rapport de son corps à M. de Lamartine.

Le peuple se rue sur les grilles, malgré la bonne contenance de la garde mobile ; il brise les portes, escalade et franchit tout. Le sanctuaire de la nation est envahi.

Dans la salle des Pas-Perdus, c'est une tempête de cris telle qu'il n'est plus possible de faire entendre la voix de la raison. Personne ne prend l'initiative d'un ordre ; le général Courtais semble avoir perdu la tête ; il va, il vient, il court.

Une foule irritée veut pénétrer de force dans la salle des conférences ; les garçons de service s'y opposent de toutes leurs forces, ainsi que quelques gardes nationaux.

Les blessés de la barricade Saint-Merry arrivent bannières déployées ; ils pénètrent aussi de vive force. M. Châteauneuf-Renaud veut s'interposer, sa voix est méconnue ; la police n'existe plus ; elle n'est plus possible. Quelques gardes nationaux de la République semblent étrangers à tout ce qui se passe.

À trois heures, le général Courtais sort de la salle des conférences ; il harangue la foule qui l'entoure, il dit que la garde nationale n'a été rassemblée que pour maintenir l'ordre. Si vous voulez l'anarchie, je donne ma démission. Il est hué par quelques-uns et applaudi par d'autres. Plusieurs députés s'emparent de leur tour le général ; il ne sait plus à quel répondant s'adresser ; il se retire dans la salle des conférences ; il est hué et applaudi à tour de rôle. On dit que la salle des Pas-Perdus ressemble à un nid de plus agités.

Pressé de toutes parts, le général Courtais promet à la foule qu'il ne fera jamais prendre les armes contre le peuple, que le rappel ne sera jamais battu par ses ordres ; il donnera plutôt sa démission. Il sort hué et applaudi de la salle de la Paix.

La démonstration se composait de vingt mille Rouennais. On y voyait tous les drapeaux des départements, les drapeaux des clubs de Paris, on salue les bannières déployées, au nombre de trois cents au moins.

Dès neuf heures du matin, toutes les sections étaient réunies sur la place de la Bastille, ayant leurs députés à leur tête.

À dix heures, la tête de la colonne s'est mise en marche, a parcouru les boulevards, a crié : Vive la Pologne ! Quand elle est arrivée sur le pont, M. de Lamartine, ministre de police du Palais-National, a été au devant des députés et leur a offert l'assurance qu'ils seraient reçus par l'Assemblée, qu'il tenait en ce moment M. Bureau de Pusy au nom du président. Mais servies à la grille, l'Assemblée a été refusée. C'est à ce refus, au manque d'ordres précis, qu'on doit attribuer le plus violent désordre qui ait jamais régné en un pays civilisé.

Le désordre est tel, qu'on ne peut donner aucune suite aux événements. Il est onze heures ; M. Louis Blanc et Blanqui paraissent au balcon du secrétariat ; haranguent la foule immense qui encombre la cour ; Blanqui dit que le peuple est au-dessus de l'Assemblée nationale ; et qu'en faisant la démonstration qu'il a faite, il avait bien mérité de la patrie.

Louis Blanc monte dans la salle des Pas-Perdus, où il fait un discours qui se termine en ces termes : « L'Assemblée nationale n'est pas de ceux qui abandonnent, mais de ceux qui renversent. Un jour d'aplanissement, on verra la voix de l'autorité et l'organisation du travail. Il est emporté dans la salle des conférences par une foule de gens forts et robustes.

**Quatre heures.** — Plusieurs conflits déplorables viennent d'avoir lieu entre des représentants et divers citoyens.

M. de Labrousse a été violemment interpellé et serré très-vivement dans la salle des conférences, au moment où cette salle a été envahie par un flot de peuple.

Une scène plus déplorable encore a eu lieu dans la salle qui conduit à celle des séances. Le citoyen représentant de Roubaix, qui a fait arrêter à Grenoble le citoyen Chancel, envoyé comme commissaire du gouvernement dans l'Isère, ayant voulu expliquer les motifs de son arrêté, a été arrêté ; on a voulu le faire descendre de la tribune ; on a voulu le faire descendre de la tribune ; on a voulu le faire descendre de la tribune. Cette scène aurait eu des résultats très-fâcheux, sans l'intervention d'un chef de bataillon de la garde nationale, M. de Lamartine.

Le peuple envahit la salle des conférences ; Barbes en sort en s'écriant : « Citoyens, l'Assemblée nationale est dissoute au nom du peuple ! »

À heures un grand nombre de citoyens sort de la salle en criant aux armes. Les officiers de la garde nationale sont immobiles.

Deux généraux en chef, les généraux Bédan et Tempour, entrent dans la salle des conférences ; ils sont aussitôt entourés par des milliers de citoyens et enlèvent.

Le général Courtais sort entouré d'une foule considérable, en criant : « Mes amis, je suis votre général, votre ami. » Il reçoit un accueil assez calme.

**Quatre heures et demie.** — Des flots de peuple, portant des bannières, continuent à entrer dans la salle.

**Cinq heures.** — Plusieurs représentants sont l'objet d'interpellations de la part de quelques hommes du peuple. On continue à crier aux armes.

Le général Courtais est sur la place de la Concorde pérorant dans des groupes.

**Cinq heures un quart.** — Dix millions d'électeurs ont nommé l'Assemblée nationale.

Elle est le produit du suffrage universel, Nul n'a donc le droit de la déclarer dissoute.

L'Assemblée nationale saura-t-elle s'élever à la hauteur de la circonstance, ou se laissera-t-elle disperser comme la chambre de 1846 ? Nous attendrons pour juger la conduite qu'elle va tenir.

Il n'y en a qu'une seule qui soit noble, c'est celle de faire respecter en elle la souveraineté populaire ; dût la résistance lui coûter la vie !

### Dernières nouvelles.

L'Assemblée nationale s'est réunie à cinq heures. M. de Lamartine a prononcé un discours dont nous donnons le dernier paragraphe.

« Dans un moment pareil, a-t-il dit, le gouvernement ne doit pas fonctionner dans un conseil ; le gouvernement est à votre tête, dans la rue et sur le champ même de bataille. »

**TOUS LES REPRÉSENTANTS. Et nous aussi !**

**COURTAIS, BLANQUI ET BARBES SONT ARRÊTÉS.**

**P. S. Paris 8 heures du soir.** — Tout est tranquille à Paris. Barbes n'a pu être arrêté. Il a frappé de deux coups de poignard les hommes qui se sont présentés à lui et qui voulaient le prendre.

### Assemblée nationale. — Séance du 15 mai.

PRÉSIDENCE DE M. BUCHEZ.

Les abords du Palais-Bourbon présentent tout l'aspect de l'état de siège. Le poste de la garde nationale a été renforcé, et des piquets de la même arme stationnent dans les rues voisines. Des groupes compacts d'ouvriers se forment çà et là.

La salle des séances offre sa physionomie habituelle. On remarque cependant une certaine animation dans les conversations qui s'établissent entre les représentants.

La séance est ouverte à midi et quart ; le procès-verbal est adopté. M. Lacrosse signale avec beaucoup de vivacité la contradiction qui existe, au sujet du renvoi de la fête du 14 mai, entre le procès-verbal de la séance précédente et cet ordre du jour signé par M. Courtais, et inséré au Moniteur.

Dans le procès-verbal, il est dit que le ministre fait part à l'Assemblée de l'ajournement de la fête. Dans l'ordre du jour de M. Courtais, au contraire, la décision d'ajournement est attribuée à l'Assemblée. L'orateur pense que la signature de M. Courtais a été surprise.

M. Clément Thomas, il faut croire, en effet, que la signature de M. Courtais a été surprise ; mais il semble justifier d'ajourner toute décision à cet égard jusqu'à ce que M. Courtais, maintenant absent, ait été entendu.

M. de Tracy dépose une pétition en faveur de la Pologne. M. le président. Voici d'autres pétitions nombreuses en faveur de la Pologne.

M. de Rancey, représentant d'Alger, dépose un projet de décret qui autorise le général Bédan à aller en Algérie à la tête d'un corps de troupes.

M. Donatien Marquis dépose une pétition signée par les usagers de la forêt de Compiègne.

M. le président fait part que les représentants, nommés par plusieurs collèges, ont opté, savoir : MM. Garnier, Pagès, Ledru-Rollin, Lamartine, Bastide, Garmenin et Perdiguier pour le département de la Seine, M. Crémieux pour le département d'Indre-et-Loire, M. Lacordaire pour la Lozère, M. de Tracy pour Seine-et-Marne, M. Larcy pour le Gard, M. Subervie pour Eure-et-Loire, et M. le général Cavaignac pour le Lot.

Voici, dit-il, ensuite, la lettre que je viens de recevoir du citoyen Béranger :

### Lettre de M. Béranger à M. le président.

« Citoyen président,

« Si quelque chose pouvait me faire mettre en oubli mon âge, ma santé et mon incapacité législative, ce serait la lettre que vous avez eu l'obligeance de m'écrire, et par laquelle vous m'annoncez que l'Assemblée nationale a honoré ma démission d'un refus.

« Mon élection et cet acte des représentants du peuple seront l'objet de mon éternelle reconnaissance, par cela même qu'ils sont un prix trop au-dessus des faibles services que j'ai pu rendre à la liberté. Ils prouvent combien sont enviés les récompenses réservées désormais à ceux qui, avec de plus grands talents, rendront des services plus réels à notre chère patrie.

« Heureux d'avoir été l'occasion de cet exemple encourageant, et convaincu que c'est la seule utilité que je pourrais avoir encore, citoyen président, je vous demande de nouveau de supplier à mains jointes l'Assemblée nationale de ne pas m'arracher à l'obscurité de la vie privée.

« Ce n'est pas le vœu d'un philosophe, encore moins d'un sage, c'est le vœu d'un rimeur qui croirait se survivre, s'il perdait, au milieu des affaires l'indépendance de l'âme ; seul bien qu'il ait jamais ambitionné.

« Pour la première fois, je demande quelque chose à mon pays ; que ses dignes représentants ne repoussent donc pas ma prière en leur rejetant ma démission, et qu'ils veuillent bien pardonner aux faiblesses d'un vieillard qui ne peut se dissimuler de quel honneur il se prive en se séparant d'eux.

« En vous chargeant de présenter mes très-humbles salutations à l'Assemblée, recevez, citoyen président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

« Salut et fraternité.

BÉRANGER.

« Passy, 14 mai 1848. »

Un grand nombre d'autres pétitions sont déposées ; l'une demande la formation d'un congrès européen pacifique, et déplore les malheurs dans lesquels nous entraînent la guerre.

« Un membre. Je m'étonne de l'absence du citoyen ministre de l'intérieur. Ce serait à lui de donner l'exemple de l'exaltation.

M. Martinet, ouvrier de Rouen, nommé représentant par le département de la Seine-Inférieure, donne sa démission, qui est acceptée. Il la motive sur son insuffisance et l'absence de connaissances parlementaires. L'ordre du jour appelle les interpellations sur l'Italie.

M. d'Aragnon. J'ai toujours ardemment désiré l'expulsion des Autrichiens de la Péninsule ; j'ai adressé des interpellations, j'attends aujourd'hui les déclarations que vous faites au gouvernement ; si ces déclarations ne me paraissent pas satisfaisantes, j'expliquerai l'instant toute ma pensée.

M. Bastide, ministre des affaires étrangères, d'une voix très-faible, et qui parfois va s'éteignant, dit, autant que nous le pouvons comprendre, que le manifeste de M. de Lamartine est le programme de la politique extérieure de la République. La France a révélé le dogme de la souveraineté du peuple, et nous cherchions vainement à le cacher, ajoutant l'orateur.

Nous désirons que ce dogme passe dans la pratique, mais nous laissons à des principes mal inspirés les calculs d'ambition.

C'est surtout par l'exemple, et non pas seulement par la force, que nous devons savoir nous imposer. Il y a cinquante ans, la France a fait de la

propagande armée ; aujourd'hui, il faut rassurer les nations ; il faut avant tout, leur faire bien comprendre que nous n'aspirons à aucune conquête, et que la France sait attendre, l'arme au bras, l'œuvre sublime de l'émanation des peuples.

L'orateur, dont il nous est de moins possible d'entendre toutes les paroles, parle en terminant de la force, de l'autorité que donnera un jour à la France, dans un congrès pacifique, sa modération passée.

Les représentants voisins de la tribune applaudissent à divers passages de ce discours.

M. d'Aragnon. Pour moi, citoyens, je désire la paix si elle est possible ; je la désire parce que j'ai vu que rien n'est plus défavorable à la liberté que la guerre. Mais je sais aussi que, quand on veut la paix, il faut toujours être préparé à la guerre. Je prévois que l'Italie pourra perdre un jour ou l'autre une bataille qui nous forcera immédiatement à intervenir ; je demande donc au ministre d'abord s'il est prêt matériellement à l'éventualité de cette intervention.

Je demanderai ensuite si jusqu'ici on a agi diplomatiquement pour forcer l'Autriche à des concessions en faveur de l'Italie ; je voudrais savoir enfin si le gouvernement considérera la cause des Italiens comme gagnée, quand les Autrichiens auront été expulsés du territoire, ou seulement quand ils auront évacué une partie de ce territoire ; à quel chiffre a été portée l'armée des Alpes ?

M. Bastide. L'armée des Alpes a été portée à 30,000 hommes, effectif d'urgence.

M. d'Aragnon. Mais alors je demanderai si ce nombre est suffisant.

M. de Lamartine. Pour épargner le temps de l'Assemblée, je m'abstiens de répondre, quant à présent, aux interpellations de M. d'Aragnon. J'attendrai les interpellations qui doivent être adressées sur la question polonaise.

J'aurai alors l'honneur de revendiquer mon droit comme président de la tribune, et de répondre à la fois sur les deux questions. Ne croyez pas, en effet, que je veuille ajourner une réponse, non, citoyens. Cette réponse, vous allez l'entendre tout à l'heure, et vous la trouverez, je l'espère, victorieuse.

M. Wolowski demande la parole.

M. le président. Avant de donner la parole au citoyen Wolowski, je dois faire connaître à l'Assemblée des pétitions déposées au nom des habitants de la campagne et de bûcherons. Ces pétitions rédigées par une même main, sont conçues dans une même pensée. Les pétitionnaires demandent tous du travail et font un tableau de leur misère.

M. Wolowski monte à la tribune. (On entend en ce moment un immense tumulte en dehors de l'Assemblée. Ce tumulte couvre la voix de l'orateur.)

Plusieurs membres se lèvent et se retiennent.

Plusieurs voix. Il est de la dignité de l'Assemblée nationale que chacun reste à son poste, dans les circonstances actuelles.

M. Wolowski développe la pensée de l'intervention en Pologne. L'Assemblée l'écoute avec une préoccupation évidente.

Ce que nous voulons tous, dit l'orateur, c'est le rétablissement de la Pologne. Des cris confus s'élevèrent de tous les bancs, et se confondent avec les cris du dehors. Des membres se lèvent.

Les huissiers. En place ! en place !

M. Louis Blanc entre dans la salle.

M. Wolowski continue à développer ses idées. Je ne veux pas la guerre, dit-il. La France est esclave pour pouvoir épuiser jusqu'aux derniers moyens de cette politique véritablement républicaine, qui, nuisant dans le sentiment de sa force... (D'immenses clameurs retentissent au dehors.)

Plusieurs voix. Voilà votre ouvrage !

M. Wolowski veut parler, il est interrompu.

Autres voix. Continuez ! continuez !

M. Wolowski. La question de Pologne n'est pas, comme on le dit, une question chevaleresque. (Les clameurs redoublent au dehors.)

M. Degoussé, l'un des questeurs, annonce que le peuple force l'entrée.

Des coups sours frappés à l'intérieur couvrent parfois les cris de l'extérieur.

En ce moment les tribunes du fond sort forcées et des flots d'hommes du peuple s'y précipitent. Des drapeaux de différents clubs s'agitent au-dessus de cette foule vivante. Des clameurs sans nom couvrent les protestations énergiques de quelques représentants et les interpellations suppléantes du président.

M. Barbes monte à la tribune.

Les clameurs redoublent. Plusieurs applaudissements se font entendre !

Un représentant s'élance à la tribune, le visage empourpré, et paraît interpellé violemment M. Barbes ; et veut le forcer à descendre.

Un coup de fou retentit au dehors. Toutes les tribunes sont envahies des sténographes, qui se précipitent.

Le public fait assaut de clameurs avec l'Assemblée.

M. Barbes persiste à rester à la tribune.

M. Clément Thomas monte à son tour, il parle et gesticule avec énergie. Les représentants qui l'entourent applaudissent.

M. Barbes est toujours à la tribune, les bras croisés ; il regarde le peuple. A ce moment les portes de la salle sont envahies par un flot de peuple ; la tribune des sténographes est également envahie ; le peuple se précipite des tribunes dans la salle.

Une lutte effrayante et meurtrière s'engage au-delà du balcon ; des hommes du peuple s'attachent un drapeau ; quelques représentants interviennent dans la mêlée. A nos côtés est un homme du peuple avec un drapeau sur lequel sont écrits ces mots : La Montagne. Vive la Pologne ! Celui qui le porte le montre à M. Ledru-Rollin qui monte à la tribune.

La lutte envahit les bancs des représentants.

Nous ne pouvons plus écrire.

Cinq minutes se passent, la lutte continue ; un orateur essaie de parler ; on le frappe avec la hampe du drapeau ; un représentant saisi ne dit rien ; on le baise ou le porte au bas de la tribune ; de la tribune, on le jette dans le peuple.

Trois orateurs sont à la tribune ; plus de cinquante représentants sont dans les tribunes ; les femmes venues comme citoyens s'empoussent ; elles ne peuvent sortir.

MM. Caussidière, Ledru-Rollin, Barbes et Degoussé occupent la tribune. Le général Courtais, en un instant, confond avec le président et quitte bientôt la salle.

M. Ledru-Rollin descend de la tribune ; il est assailli par une foule de citoyens.

M. Barbes parvient à prononcer quelques paroles.

Des voix. Oui, oui... Des applaudissements couvrent sa voix.

M. Barbes. Du silence, citoyens, qu'un orateur puisse lire votre pétition. Des hommes en blouse haranguent l'Assemblée du pédestal de la tribune.

peuple. Les bannières de tous les clubs flottent à chaque banc; nous croyons entendre des coups de feu au dehors, peut-être n'est-ce que les efforts de la foule pour briser les cloisons de la salle.)

M. Corbon, vice-président, agite incessamment la sonnette, mais en vain.

Les sténographes du *Moniteur* sont expulsés de leur pupitre adossé à la tribune.

Raspail veut parler.

Des représentants. Il n'a pas le droit de parler ici.

Une inexprimable rumeur accueille cette parole: A la porte! à la porte!

Une voix: Citoyens, veillez bien, on est allé chercher des armes, on est allé chercher des armes, on veut nous égorger!

A nos côtés une lutte s'engage entre deux ouvriers, dont l'un traite l'autre d'aristocrate.

Les hommes du peuple continuent à se laisser tomber des tribunes dans la salle, au risque de se tuer.

M. Raspail implore le silence, sans pouvoir l'obtenir.

M. Louis Blanc monte sur le bureau du président.

De toutes parts. Vive Louis Blanc.

Des ouvriers lui serrent la main. Il parle, nous ne l'entendons pas. Enfin le silence s'établit.

M. Louis Blanc. Vous voulez que les représentants du peuple soient libres.

Tonnerre de rumeurs, oui! oui! non! non!

M. Louis Blanc. Pour que la pétition que vous avez apportée puisse être acceptée, je vous demande du silence, pour qu'on dise que le peuple est calme par sa force. Que la pétition que vous avez apportée soit lue à cette tribune, soyez dignes, et qu'on ne puisse pas dire qu'on entraine dans cette enceinte le peuple à violer sa propre souveraineté.

M. Raspail. Pétition au nombre de 200,000 citoyens.

De toutes parts. Le représentant à la porte, l'intercepteur!

Des tonnerres d'applaudissements éclatent après cette lecture; ils sont entremêlés de cris: A la porte, les aristocrates!

M. Raspail. Qu'une armée se trouve prête à partir immédiatement. Vive la Pologne!

De toutes parts. Vive la Pologne! Vive la république!

Des voix. Ils n'ont pas crié.

Des voix. Eh bien! s'ils ne veulent pas voter, nous voterons à leur place.

M. Le président. Maintenant, laissez vos représentants discuter.

Un bruit nouveau.

M. Barbès. Que l'assemblée dise que le peuple de Paris a bien mérité de la patrie.

Un représentant. Je m'oppose à la motion.

Des hommes du peuple, désignant ce représentant: Qu'on lui... des gifles à ce b...

Les cris des femmes évanouies et se crispant dans des attaques de nerfs, se mêlent au bruit du peuple.

M. Barbès essaie encore de parler.

Un homme du peuple en chemise, les bras nus, fait aussi de vains efforts pour parler.

Des hommes du peuple, passant de la tribune sur l'estrade même de M. le président, à côté duquel se trouve M. Barbès, dont le visage rougit de colère.

Quelques-uns des mutins, las de vociférer, prennent la parti d'observer et d'assister en simples curieux à cette scène.

Un garde national monte à la tribune et essaie vainement de se faire entendre.

Un déluge de hurlement sans nom, qu'on croit être un signal, s'élève du groupe qui avoisine la tribune. Il nous semble qu'un hurlement analogue y répond des tribunes publiques.

M. Blanqui parle à la tribune. Une espèce de silence s'établit graduellement et devient bientôt complet.

M. Blanqui. C'est à l'Assemblée nationale à se souvenir de la gloire de sa devancière. Elle ne doit pas craindre d'affronter la mauvaise humeur de l'Europe; elle ne doit pas se laisser tromper ou intimider par les menaces de la diplomatie. Le peuple est derrière elle, et ce peuple attend le mot sacramentel que vous prononcerez, que vous prononcerez, citoyens représentants... Que la Pologne soit restaurée dans ses limites de 1792.

M. Blanqui continuant. Il parle des troubles de Rouen. Au lieu de panser les blessures qui sont résultées de ces sanglantes collisions, on les a envenimées tous les jours... Les prisons sont toujours pleines, le peuple demande qu'elles soient vidées.

De toutes parts. Qui, oui, la liberté.

M. Blanqui. Voilà ce que le peuple assemblé est venu vous demander aujourd'hui.

M. Clément Thomas. Je demande la parole.

M. Blanqui continue à parler. Le manque de travail dépend de causes sociales qui demandent l'examen approfondi et immédiat de cette Assemblée.

Un délégué du Luxembourg portant un brassard tricolore, monte sur notre pupitre: Citoyens, au nom du peuple.

Autres voix dans la salle. C'est fini.

Autres voix. Parlez! parlez! descendez.

Le délégué reprenant à diverses reprises. Citoyens. L'orateur essaie de descendre par escalade, dans la salle. Un moment suspendu, au rebord de notre pupitre, il se décide à remonter.

Le tumulte va, si c'est possible, croissant. Des gestes d'adhésion ou de colère (nous ne savons lesquels), se dirigent vers M. Ledru-Rollin, qui a réussi à pénétrer jusqu'à la tribune.

Plusieurs voix. Vive Ledru-Rollin.

M. Ledru-Rollin. Sa face animée et d'une voix rauque. Je ne viens pas pour me constituer membre du pouvoir exécutif; je n'ai même pas consulté mes collègues.

M. Ledru-Rollin. Comme représentant du peuple, vous avez fait entendre vos vœux pour les Polonais. Vous avez demandé, au nom de la fraternité, que le peuple de France tendit la main à ses frères de Pologne. (Immense applaudissement qui de proche en proche s'étend jusqu'au peuple au dehors. — Nous n'entendons plus l'orateur.)

M. Ledru-Rollin, parvenant à se faire entendre. Vous avez compris que le peuple ne pouvait être trahi.

Voix nombreuses. Oui.

Autre voix. Prés de vous (avec Ledru-Rollin). Il l'est déjà, farceur.

M. Ledru-Rollin. Mais vous comparez avec votre sentiment de la justice et des consciences, qu'il est impossible à une assemblée de délibérer.

M. Ledru-Rollin. Au pied de la tribune on a bien crié le 22 février.

Autre voix près de nous. La chambre: hors la loi à bas les traîtres.

Le tumulte est à son comble. Plusieurs des personnes qui ont envahi la tribune l'escaladent et descendent dans la salle.)

M. Barbès, à la tribune. Il faut que l'Assemblée nationale vote immédiatement, le départ d'une armée pour la Pologne, un impôt sur les riches, et qu'elle défende de battre le rappel, et fasse marcher les troupes, sinon les représentants seront déclarés traités à la patrie.

De toutes parts. Oui, oui, c'est cela; ils ne pourront pas qu'ils n'aient voté.

Un déluge de rumeurs et de scènes indescriptibles, M. Ledru-Rollin se retire et finit par faire entendre ces mots: Citoyens, le peuple français, je déclare l'Assemblée dissoute.

On fait violence au président et on le chasse de la salle.

De toutes parts. Allez-vous-en, allez-vous-en, las de gazailles.

A ce moment, Hubert, Lamianssens, Barbès et une dizaine d'individus sont montés sur le bureau du président et font entendre des proclamations qui ne parviennent pas jusqu'à nous. Des bannières nouvelles arrivent, sur l'une d'elles on lit: *Le Père, Duchesne*. Le drapeau rouge est arboré à la tribune.

On chasse les journalistes. Au moment de sortir nous entendons ces cris: A l'Hôtel-de-ville! au gouvernement provisoire!

Barbès est porté en triomphe à son tour.

Le *Messageur* comprend Raspail parmi les individus arrêtés et l'on a vu plus haut que notre correspondance de Paris nous annonce également l'arrestation de Sobrier.

Bourse de Paris du 15. — L'anxiété était grande à la bourse, au sujet de ce qui se passait à l'Assemblée nationale; les cours avaient commencé cependant à se relever vers 1 heure 1/2, lorsque l'on a entendu battre le rappel. On répandait le bruit que le peuple avait fait invasion dans la salle des séances de l'Assemblée nationale, ce qui a fait retomber les cours. Les affaires étaient peu animées. Les actions de chemin de fer ont légèrement fléchi. Il y avait de la faiblesse surtout sur le Nord.

Le 3 p. c., qui était avant-hier à 46, a varié de 45 à 43-75, et fermé à 44.

Le 5 p. c., qui a fermé samedi à 62-50, a fait 67 et 64 et resté à 66.

La Banque de France a fait 1200 et 1250 et reste à 1280, avec 40 fr. de baisse sur la cote de samedi. Les obligations de la ville ont fléchi de 5 fr. à 1060; la Vicille-Montagne a varié de 1950 à 2000.

L'emprunt romain a varié de 49 à 50; l'emprunt du Piémont de 325 à 325.

Question polonaise.

Extrait des dépêches du chargé d'affaires de France à Berlin.

20 mars. — Les hommes d'Etat prussiens sont disposés à renoncer à la Pologne polonaise, qui coûte beaucoup plus à la Prusse qu'elle ne lui rapporte.

21 mars. — Le parti populaire veut la réorganisation d'une Pologne indépendante, et veut que la Prusse y travaille sur le champ; que la Prusse soit cédée pour servir de base à cette reconstitution, que la Prusse prenne à son service les légions polonaises qui pourront être formées à Posen. Les Polonais sont l'objet d'un vif intérêt. Ce sont les étudiants qui déterminent ces élans patriotiques.

23 mars. — Les Polonais ont repris leur cocarde nationale. Ce qu'ils veulent ce n'est pas le désordre, ce n'est pas le triomphe immédiat de la démocratie républicaine; ils veulent employer la Prusse à régénérer la Pologne. Une députation de la Posnanie vient demander au roi de déclarer le rétablissement du royaume de Pologne et de mettre cette couronne sur la tête du prince de Prusse.

24 mars. — Le roi de Prusse, décidé à tout braver plutôt que d'accepter le titre de roi de Pologne et de déclarer, sans provocation, la guerre à la Russie, a répondu dans ce sens à la députation de Posen, mais il laissera faire les volontaires. Sous aucun prétexte, ni la Prusse ni l'Allemagne ne consentiront à laisser traverser leurs territoires par des corps armés et organisés se rendant en Pologne ou en Italie.

25 mars. — Le parti de la guerre chez les Prussiens et chez les Polonais est d'avis de ne point demander ni même d'accepter de la France le secours d'une armée par la voie de terre. La coopération de la France devrait consister dans l'envoi d'une flotte dans la Baltique portant un corps de débarquement.

Le prince Czartoryski, arrivé la veille à Berlin, a dit avoir l'assurance verbale de M. de Lamartine qu'un secours de la France serait envoyé à la Pologne par mer si la Prusse la secourait par terre.

La bonne intelligence des Allemands et des Polonais a peu duré. Les Allemands libéraux désirent contribuer à la reconstitution de la Pologne. Le peuple éprouve pour ce qu'il appelle les barbares polonais un dégoût invincible.

1<sup>er</sup> avril. — Dans la Haute-Silésie, les paysans de race polonaise dévastent et détruisent les habitations. Le prince Adam Czartoryski n'a reçu à Berlin aucune marque d'intérêt populaire. Le parti polonais démocratique l'emporte décidément.

3 avril. — Les Polonais, dans le duché de Posen, exercent les violences les plus brutales sur les Allemands. Une guerre de race paraît inévitable.

4 avril. — Dans la Pologne prussienne les choses se précipitent vers un chaos épouvantable. La population allemande, et partout en armes, a brûlé le drapeau polonais et emprisonné les agitateurs dans les districts slaves. Les paysans se soulèvent contre les seigneurs; les massacrent, les chassent et protestent de toutes les manières contre le retour du régime polonais qu'ils regardent comme le rétablissement de l'ordre féodal.

En effet, le parti de l'insurrection polonaise est composé exclusivement de gentilshommes et de bourgeois polonais. Ce parti est en armes et parcourt la frontière, annonçant l'intention de s'affranchir incessamment. Le prince Czartoryski perd toute influence sur ses compatriotes, dont les violences à Berlin, aliènent les sympathies des Allemands.

8 avril. — Les paysans polonais ne veulent point de la reconstitution polonaise. Il y a répulsion pour elle dans le corps entier des paysans germanisés dans la haute Silésie et dans une grande partie de la Posnanie. Ils foulent aux pieds la cocarde et menacent d'une jacquerie tous les gentilshommes et les émigrés rentrants.

Réorganisation de la Pologne par des négociations, voilà ce que des Polonais intelligents espèrent et désirent. Si le gouvernement prussien accordait plus qu'il n'a fait dernièrement au duché de Posen, il y aurait un massacre à la gallicienne des gentilshommes par les paysans.

14 avril. — La population allemande tout entière armée ne se borne plus à la défensive; elle agit agressivement contre l'organisation polonaise. Le corps entier des paysans est prêt à faire cause commune avec elle. A la guerre de race succéderait la guerre de castes, puis la guerre d'un homme à l'autre. Alors la nationalité polonaise périrait d'un seul coup.

15 avril. — Les Polonais envoient à Berlin une députation pour garder l'organisation prussienne. Le comte de Saxe, ministre polonais, explique trop bien le changement total qui s'est fait dans les esprits. Ils travaillent sans relâche à soulever les clubs démagogiques, à séduire les ouvriers, à détruire l'ordre intérieur, à renverser le gouvernement; ils se vantent d'en avoir fait autant à Paris, et se répandent en déclamations haineuses contre les membres du gouvernement français.

Les paysans polonais dans la Pologne russe font cause commune avec les Russes.

19 avril. — Les émigrés polonais poussent à l'éméute, par tous les moyens possibles, les clubs ultra-démagogiques et les ouvriers de Berlin.

21 avril. — Le peuple de Berlin, considérant désormais les intérêts de la nation polonaise comme incompatibles avec les siens propres.

Si la France menace ou inquiète l'Allemagne au sujet des Polonais, il y aurait alliance entre la Prusse et la Russie, et ces deux puissances pourraient anéantir la Pologne avant que l'armée française eût passé le Rhin.

22 avril. — Le ministère prussien interdit la Posnanie aux émigrés polonais. Ils peuvent retourner en France qu'ils se dirigent sur Cracovie. L'envoyé de France a vainement réclamé contre cette disposition.

27 avril. — Les Polonais originaires de la Posnanie venus de France seront autorisés à se rendre dans le duché de Posen; ceux de Gallicie, sur Cracovie. Ceux de la Pologne russe resteront sur le territoire allemand, aucun ne sera renvoyé en France.

Les Allemands sont persuadés qu'organiser la Pologne, ce serait aider la France à les prendre entre deux feux.

Les gentilshommes sont incapables de rien constituer seuls. Les Polonais doivent être considérés comme un élément de désorganisation au service de la France.

28 avril. — Manifeste nouveau des étudiants de Berlin contre les Polonais du duché de Posen. L'empereur de Russie contient, en ce mo-

ment les provinces polonaises autant par l'appui des classes inférieures qu'on par la terreur des armes.

30 avril. — Les scènes de Cracovie ont exaspéré les Prussiens de toutes les opinions contre les Polonais. Ils seraient expulsés de Berlin pendant les élections.

1<sup>er</sup> mai. — La haine plus décidée entraîne aujourd'hui toutes les classes; et la croisade contre les Polonais est prêchée dans tous les clubs. Des corps volontaires, armés et organisés pour l'armée du Schleswig, veulent partir maintenant pour la Posnanie au secours des Allemands; ce sont plus les Polonais qu'on plaint; mais les victimes allemandes massacrées à Cracovie.

L'Allemagne ne fera de longtemps rien pour la Pologne, et entreprendre aujourd'hui la restauration de la Pologne sans l'Allemagne, c'est l'exécuter contre l'Allemagne; les Polonais eux-mêmes ne nous seraient d'aucun secours, occupés qu'ils sont à s'entre-déchirer.

3 mai. — La guerre se propage en Posnanie. Le 30 avril, Mieroslawski, attaqué dans son camp de Miloslaw par des forces prussiennes très-supérieures, est resté maître du champ de bataille.

D'après tous les renseignements pris avec le plus grand soin, il paraît certain 1<sup>o</sup> que la provocation matérielle est venue des Polonais, tant en Posnanie qu'à Cracovie; 2<sup>o</sup> que leurs bandes désorganisées et leurs chefs, généralement inconnus, ne peuvent tenir nulle part contre les troupes allemandes; 3<sup>o</sup> que le plan des auteurs de cette guerre est d'engager la France, malgré elle, en compromettant son nom; 4<sup>o</sup> que les armées allemandes, presque entières, sont vivement fait et cause pour les gouvernements qui la représentent, contre les Polonais; 150 à 200 Polonais venus de France à Cracovie, et expulsés de cette ville le 23 avril, sont arrivés jusqu'aux portes de Berlin; ils ont été désarmés et dirigés sur Magdebourg et sur Mendon; ils ont reçu des passeports pour la France.

Dans le duché de Posen, la guerre s'est ouverte. La race slave peut périr malheureusement.

4 mai. — Quant à la Pologne, après la révolution de Berlin, sa cause a pu sembler gagnée; elle l'était en effet pour ce qui pouvait venir des allemands.

Ceux-ci voulaient de la meilleure foi reconstruire la Pologne, sans boulevard contre la Russie; mais ils avaient calculé sans les Polonais, sans tenir compte de l'antipathie entre les deux races slave et germanique. Cette antipathie ne dérive pas d'un préjugé, ni d'une routine; elle prend sa source dans les qualités élémentaires des deux peuples, dans les constitutions mentales, et ce qui est plus décisif, morales, qui se reposent sur des bases opposées. Les Polonais se sont, en 1848, montrés ce qu'ils n'avaient jamais cessé d'être; les vices politiques qui ont précipité le déclin de leur Etat au dix-septième siècle, et sa dissolution au dix-huitième, ont éclaté soudainement dans toutes leurs réunions, sous toutes leurs divisions territoriales.

Par-dessus tout l'impossibilité de former aucune combinaison entre les éléments germaniques et polonais a reçu de nouveau la sanction de l'expérience. Sans aucun doute beaucoup de torts, et des torts graves, non seulement de détails, mais encore de fond, viennent dans cette occasion du côté des Allemands, surtout des employés, sans en excepter peut-être les conseillers de la couronne; mais cela ne change rien au résultat produit et constaté.

L'Allemagne ne fera rien pour la reconstruction politique de la Pologne. Si la France veut employer la force des armes, l'Allemagne ne refusera pas le secours de la Russie à laquelle elle abandonnera la tâche d'écraser la nationalité polonaise, qui périrait inévitablement, quelle que soit l'issue d'une première campagne sur le Rhin.

Si la France n'attaque pas l'Allemagne, la Prusse ne permettra jamais aux Russes d'occuper Posen; l'Autriche n'admettra jamais les Russes dans Cracovie.

5 mai. — La guerre civile désolée toute la surface de la Pologne prussienne. Mieroslawski a levé le camp et commence une guerre de partisans; il a à plusieurs reprises franchi les frontières russes.

A la guerre des races va se joindre une guerre des communions religieuses et une guerre de castes.

Mieroslawski veut essayer d'une émeute à Berlin, qui, des ennemis prussiens mais il compte surtout sur une manifestation armée que le mouvement de la Pologne ferait éclater à Paris, manifestation à laquelle travailleraient sans relâche les étudiants.

Diète polonaise à Breslaw. Le but réel, c'est d'armer la Prusse contre la Russie et la France contre la Prusse. D'ailleurs partout se continue une guerre implacable, guerre sociale autant et plus encore que théologique et politique.

Mieroslawski s'est déclaré généralissime de la république de la Pologne. La guerre se poursuit avec acharnement; organisée par le parti démocratique seul.

En Gallicie, le peuple demeure obstinément au système autrichien. Si l'insurrection éclate, le signal d'une jacquerie sera donné: aux premiers actes d'agression de la France contre l'Allemagne, la Pologne périra. Un seul moyen reste de sauver l'avenir de la Pologne: calmer les esprits et réprimer toute tentative de main armée. Aujourd'hui la France ne peut sauver la Pologne que par des négociations.

Mieroslawski, après s'être emparé de Beck, la ville, incendie et abandonné. L'exaspération de la population allemande du duché est portée à son comble.

9 mai. — En Posnanie la guerre a pris un caractère éminemment civil. Nulle part on n'attend le quartier.

Les Polonais les plus violents, entr'autres le comte Christian Ostrowski, conviennent unanimement qu'au premier signal des hostilités les paysans de la Gallicie massacreraient les gentilshommes et se jetteraient entre les bras des Russes.

Question d'Italie.

Les pièces officielles communiquées à l'Assemblée nationale de France sont au nombre de neuf.

La première, signée *Bizio*, annonce que des colonies insurrectionnelles ont pénétré en Savoie à qu'à leur approche les autorités sardes ont brûlé Chambéry pour se retirer à Aoste, et qu'un gouvernement provisoire a été proclamé.

Cette nouvelle, dit le chargé d'affaires de France, a produit une impression des plus pénibles; mais l'est l'effet de la France que le débat n'est pas général.

On rappelle les admirables paroles de paix et de fraternité que la république a données en toutes circonstances, et on les rapproche de la conduite des autorités de Lyon, qu'on accuse d'avoir organisé l'insurrection.

La dépêche n<sup>o</sup> 4, datée du 6 avril, adressée par l'ambassadeur sardes, résident à Paris, au citoyen Lamartine, expose les faits et formule les reproches dirigés contre le citoyen E. Arago, commissaire du gouvernement de Lyon.

Le citoyen E. Arago, dans une proclamation aux Lyonnais, a promis la gloire et la grandeur de la République française; il fait appel aux soldats marchés à la frontière, qu'il s'agit au plus vite de faire marcher des Alpes et de lui procurer l'honneur et le bonheur de la première le drapeau républicain en face de l'étranger; puis il exhorte les Lyonnais à leur préparer des guirlandes pour le triomphe de leur armée.

La dépêche du 12 avril exclut cette manifestation de M. E. Arago; elle ne veut pas qu'on lui attache plus de poids qu'il n'en a réellement; elle proteste d'un sincère désir de conclure la Sardaigne les rapports de paix, d'amitié et de fraternité, et d'un gouvernement provisoire à donner l'assurance.

C'est à ces propos de paix et de fraternité pour la Sardaigne que se borne toute la correspondance officielle sur la tentative faite sur le duché de Savoie par les insurrections sardes partis de Lyon.

Accusé de trahison, le général des Alpes. Dans le premier cas, le gouvernement de Sardaigne se plaint de ce que le gouvernement n'ait pas agi

ché la tentative des insurgés.

Le gouvernement provisoire répond qu'il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour la prévenir dès qu'il en a été informé.

Dans le second cas, le gouvernement s'arde dit qu'il n'y avait pas lieu de former une armée sur la frontière d'un pays ami.

A quoi le citoyen ministre des affaires étrangères réplique que cette mesure a été prise pour la sûreté de notre frontière, en vue des éventualités qui pouvaient résulter de la guerre existante aujourd'hui en Lombardie, entre la Sardaigne, l'Autriche et les insurgés italiens.

Du reste, rien sur les points les plus importants de la question italienne, rien sur les affaires de la Romagne, Naples, Sicile, Toscane, rien de toute l'Italie méridionale.

Les journaux ont répandu ou reproduit le bruit que le gouvernement avait ordonné une levée de 200,000 soldats, à prendre parmi les hommes de dix-huit à trente ans. Nous ne connaissons rien, jusqu'à présent du moins, qui soit de nature à donner de la consistance à un pareil bruit. Au contraire, la correspondance qui a été déposée hier aux archives de l'Assemblée nationale, nous paraît plutôt faite pour calmer les appréhensions qui s'étaient élevées à cet égard. Ainsi, dans les communications échangées entre l'ambassadeur de Sardaigne et le ministre des affaires étrangères de France, nous voyons le gouvernement français manifester l'intention formelle de ne point offrir à l'Italie une intervention qui n'est en aucune façon demandée. Cette correspondance a, il est vrai, près d'un mois de date, mais nous ne voyons rien qui soit de nature à changer les dispositions si formellement exprimées alors.

Les motifs des réticences relatives aux affaires de Pologne ne peuvent qu'être les plus pénibles. Nous ne pouvons malheureusement pas être contestés la vérité, mais nous aurions pu désirer qu'elle fut exprimée avec plus de ménagements. Cette correspondance doit ôter des illusions à ceux-la mêmes qui en avaient le moins. Du reste, elle ne fait que confirmer, plus durement même que nous ne l'avions voulu, les raisons que nous avons développées ailleurs. Nous ne savons si elle était destinée à la publicité qu'elle reçoit. Aujourd'hui, cette diplomatie fait au grand jour ce qu'elle avait fait en secret. Elle est indifférente et assez imprudente; mais quant à nous, nous ne saurions nous plaindre en ce moment de voir la vérité si crûment exposée. Du moins, l'Assemblée nationale pourra juger en connaissance de cause, et si elle est aveugle, c'est qu'elle n'aura pas eu des yeux pour voir.

(J. des Débats.)

### Documents diplomatiques.

Nous avons mentionné dans un de nos derniers nos deux documents adressés par le prince Czartoryski à M. de Lamartine, ministre des affaires étrangères du gouvernement français, et à M. d'Arnim, ministre des affaires étrangères de Prusse. Voici ces documents :

Monsieur de Lamartine, membre du gouvernement provisoire, et ministre des affaires étrangères, à Paris.

Berlin, le 26 avril 1848.

Monsieur le ministre, Des événements dont aucune prudence humaine n'avait prévu la portée et la promptitude ont fait surgir pour la Pologne des espérances qui naguère ne lui apparaissaient que dans un avenir vague et éloigné.

Le peuple allemand, délivré de ses entraves, a suivi les nobles états de la France et s'est déclaré l'ami et le défenseur de la nationalité polonaise.

Les deux provinces polonaises que l'Autriche et la Prusse s'étaient appropriées ont pu faire valoir leurs droits à une existence séparée.

Cependant la plus grande partie de la Pologne, celle qui, en 1831, s'est levée contre les troupes russes pour l'indépendance de la patrie, n'a pu encore avoir aucun soulagement au jour étranger qui l'opprime.

Rien n'y a changé : les persécutions civiles et religieuses, les confiscations, les rigueurs de tout genre y ont augmenté. Les prisons ne désespèrent pas, la Sibirie est peuplée plus que jamais.

J'ajouterai que, dans les deux provinces régies par des gouvernements allemands, leurs droits de nationalité n'obtiennent pas même jusqu'ici les satisfactions qui leur ont été garanties par les traités de 1815; et que les faits qui s'y produisent en ce moment, quelles que puissent être les intentions des gouvernants, que je m'abstiens de juger, ne donnent encore aucune certitude qui défende la Pologne de la destruction à laquelle l'ont vouée ses ennemis.

Le sort donc de la Pologne, malgré les apparences qui semblaient lui être favorables, reste en effet plus que douteux, et n'est pas protégé énergiquement. Cette protection, nous avons depuis de l'attitude de la France et des autres gouvernements qui sentent pour l'Europe l'urgent besoin de rétablir la Pologne, comme acte de justice, d'humanité et de haute politique.

Les chambres françaises, sous le régime précédent, ne se sont pas laissées réposer pendant dix-sept années consécutives, leur protestation périodique et solennelle contre le sort que la violence faisait aux droits de la Pologne.

Mais le gouvernement d'alors, sourd aux sympathies nationales, n'a jamais voulu suivre leur impulsion, et n'a pas su prononcer un mot qui prouvât sa volonté de délivrer une nation dont le martyre était un scandale et un danger pour les autres peuples.

Le gouvernement provisoire, organe des vrais sentiments de la nation, ne saurait se dispenser de donner des exemples qui ont été si funestes à ceux qui les ont donnés.

Aujourd'hui, l'opinion du peuple français est positive et flagrante; il veut respecter et soutenir partout le principe de l'indépendance des nationalités.

Ce principe est proclamé en Allemagne, en Italie; son égard, relevé par l'insurrection d'aujourd'hui, est devenu un principe de haute politique; il est arboré en Bohême, en Hongrie; peut-il ne pas l'être en Pologne?

L'appui de la France, mais décidé, de la France nous est dû; il lui est réservé peut-être de donner les suffrages des gouvernements intéressés et de lever l'Europe d'un élan politique dont la punition n'est pas à sa fin.

Nous nous plaignons de reconnaître que le gouvernement provisoire n'a pas attendu nos sollicitations pour témoigner le vif intérêt qu'il prend au sort de la Pologne. Il aura fait parvenir ses vœux à cet égard aux cours où il peut le faire écouter.

Mais, au moment où l'Assemblée nationale du grand peuple va commencer ses délibérations, nous demandons la grâce de faire entendre sa voix puissante en votre faveur, non plus en faveur de la France, mais en faveur de l'Europe, redevenue arbitre de leurs destinées, et nous vous prions du besoin de respecter leurs droits et leurs territoires respectifs.

Nous demandons au gouvernement de déclarer avec décision devant l'Assemblée nationale ses vœux à l'égard de la Pologne, d'annoncer hautement que dans la réorganisation inévitable et prochaine de l'Europe, la France dans la limite de sa juste influence, exigera non seulement, mais lui demandera de prendre ainsi l'initiative sur cette question européenne, comme il l'a fait sur tant d'autres questions, et de se prononcer sur elle.

Les trois cabinets dont le consentement est nécessaire pour que la Pologne puisse être rétablie, ont déjà des territoires appartenant à la Prusse, et nous leur demandons de revenir sur le crime du partage de la Pologne. Ils ne peuvent céder, par exemple, au mouvement irrésistible qui semble aujourd'hui agiter le monde et qui force tous les pouvoirs humains à songer à la réorganisation de cette grande question pourrait donc, quelque miracle que l'on se permette de croire, se réaliser pacifiquement.

Il ne se réalise, en effet, sans le concours le plus actif de la France. Déjà, après un premier succès, nous voyons l'esprit allemand hésiter et reculer devant la générosité de la France. Cette générosité lui commande de nombreux colons allemands sont établis dans les provinces polonaises. Ils y ont, pendant longtemps, été passés et encouragés en vue de dénationaliser ces contrées. Leurs cris, ceux surtout des employés prussiens qu'une réorganisation nationale forcée à chercher ailleurs des moyens d'existence, semblent seuls entendus de l'Allemagne. Devant ces intérêts allemands, la voix de la justice est restée étouffée; et le droit sacré des nationalités, c'est ébrouer nous qu'il est d'admirer en France!

La réorganisation nationale du grand-duché de Posen a été solennellement promise. Mais avant de rien faire pour elle, et tandis que de déplorables hésitations ont plongé cette province dans une anarchie sanglante, que fait la Prusse? Elle trace à la hâte et arbitrairement une limite nouvelle entre ses possessions allemandes et polonaises. Elle déclare allemande la moitié presque et jusqu'à la capitale du grand-duché de Posen.

Ce n'est pas tout; elle soumet cet acte à la sanction de la confédération germanique. Et ainsi le premier résultat positif des sympathies de l'Allemagne pour la Pologne et de la résolution d'opérer son rétablissement serait un nouveau partage de cette Pologne même! Et l'Allemagne, si l'Europe n'y veille et ne la défend, contre cette manière étroite et égoïste de comprendre les nationalités, s'associerait à ce partage et deviendrait complice du crime qu'elle n'avait point cessé jusqu'ici de détester! Et le lendemain du jour où l'Autriche enlève la partie de l'incorporation de Cracovie, l'Allemagne renaissante viendrait à son tour déchirer, sans motif sérieux, les traités de 1815 et les garanties qu'ils ont énoncées pour toutes les parties de l'ancienne Pologne dans ses limites de 1772!

Voilà, monsieur le ministre, un danger, un acte accompli déjà par l'ordre du cabinet prussien de ce jour, sur lequel votre attention et celle de l'Assemblée nationale ne peuvent manquer de se porter. J'ai cru devoir écrire à ce sujet au ministre des affaires étrangères de la Prusse et protester pour ma part contre cette nouvelle atteinte à la nationalité de la Pologne. Je prends la liberté de vous adresser ci-joint une copie de cette lettre.

Nous remarquons sans nul doute, monsieur le ministre, que, parmi les motifs invoqués par la Prusse pour adjoindre à la confédération germanique la ville et la forteresse de Posen, on ne craint pas de mettre en avant la convenance et la nécessité de faire à l'Allemagne une bonne frontière militaire. Et vous saurez rappeler à cette puissance, comme l'Assemblée nationale ne saurait manquer de le remarquer aussi, qu'il est d'autres frontières sur lesquelles des considérations pareilles ont donné lieu à de sanglantes et déplorables luttes; mais, qu'en 1848, les nations et les gouvernements de l'Europe ne peuvent et ne veulent plus suivre de tels errements.

L'Allemagne, à votre voix, s'il le faut, le comprendra. Elle voudra rester digne d'elle-même et pure de la souillure qu'on essaie de lui imposer par surprise.

Mais si des circonstances plus pressantes, que tous les vœux humains, comme celles qui ont produit naguère tant d'événements imprévus, devaient prendre les armes aux Polonais, là où ils sont courbés sous un joug abhorré, la France pourra-t-elle les voir entreprendre, sans être déçue, anéantie, par leurs oppresseurs, sans venir à leur secours? Cette extrémité, nous ne saurions la redouter. D'une part, le devoir le plus rigoureux nous commande d'ajourner toute entreprise prématurée; et d'autre part, favorable et décidée de la France peut mieux que toute autre chose faire prévaloir parmi nous les conseils de la prudence. De l'autre, la France ne donnera pas un démenti aux paroles écrites sur son drapeau, la fraternité des peuples ne sera pas pour elle un vain mot.

En attendant, qu'on se rappelle que la Pologne, dont les enfants ont si souvent combattu sous un drapeau commun, est entourée d'ennemis qui conspirent contre les événements qu'une justice providentielle a fait naître, qui veulent détruire des espérances à peine renaissantes, et river de nouveau et pour jamais les chaînes que la voix unanime de l'humanité déclare attentatoires à la loi des nations.

Cette conspiration réactionnaire ne se fonde pas seulement sur la malheureuse Pologne dans l'horrible dachet de la guerre civile, elle se fonde sur la France elle-même et toutes les nations opprimées. Et qu'on ne se trompe pas, cette réaction, en anéantissant la liberté, n'apporterait pas même aux peuples de l'Europe l'ordre public et le respect aux lois, impossibles aujourd'hui sans elle. Au lieu de combat entre la réaction absolutiste et une liberté égoïste voulant pactiser avec le crime, refoulerait inévitablement l'Europe vers la barbarie.

Nous signalons ces dangers imminents au gouvernement provisoire et à l'Assemblée nationale de la France, avec la conviction qu'ils sauront les éviter et en garantir le monde par des mesures de force et de prudence que l'humanité entière réclame de leur sagesse et de leur fermeté.

Tous les peuples sont aujourd'hui solidaires, ils ont tous un même intérêt, une cause commune à défendre. Aucun d'eux ne peut être abandonné sans que tous soient en danger, et la Pologne augmentera leurs moyens d'action et de résistance, ou bien deviendra fatalement l'un des instruments de leur destruction si elle est délaissée et que ses efforts ne soient pas soutenus efficacement.

Tels sont les vœux et les réflexions qu'au nom de la Pologne nous vous demandons, monsieur le ministre, de mettre sous les yeux du gouvernement provisoire et de recommander à la sollicitude de l'Assemblée nationale.

« Veuillez agréer, monsieur le ministre, la nouvelle assurance de mes anciens sentiments pour vous, et de ma très haute considération. »

Signé, A. prince Czartoryski.

A Son Exc. le baron d'Arnim, ministre des affaires étrangères, etc., etc., à Berlin.

Berlin, le 26 avril 1848.

Monsieur le baron, J'étais venu à Berlin le cœur rempli d'espérance. La Prusse, organe des généreuses inspirations de toute l'Allemagne, semblait vouloir être la première à entreprendre la réparation d'une grande injustice. Elle paraissait ne plus vouloir seulement exécuter sincèrement ce qu'elle avait promis en 1815, mais par des dons nouveaux faits à la partie de la Pologne qu'elle tient sous sa domination, tendre à effacer les traces d'anciennes griefs, à faire cesser les récriminations et à renouer l'Allemagne de l'amour et de la gratitude des Polonais.

Je quitte Berlin avec un cœur rempli de ces espérances! Quelle qu'en soit la cause, il est un fait que jusqu'à ce jour aucune des promesses faites aux habitants du grand-duché de Posen par le gouvernement prussien n'a été réalisée; et pendant ce temps l'insurrection prolongée sur le sort futur du pays et sur les satisfactions qu'obtiendront ses vœux n'a abouti qu'à un résultat, à l'état de l'union et de la confiance de l'ancien des deux nations, l'Allemagne partie à son comble et les désordres les plus déplorables.

Les habitants de la même contrée, les sections les plus contraires à la vérité sont mises en avant pour nuire à la Pologne, leur ravir la sympathie du peuple allemand et leur ôter la confiance qu'ils doivent placer dans la justice.

Les habitants allemands qu'une politique ennemie de la Pologne avait poussés à s'établir dans le duché de Posen, ont été excités à repousser par des démonstrations haineuses, au nom de leurs intérêts propres, ou que l'intérêt commun de deux peuples faits pour se comprendre, semblait au moment de réaliser.

Il est à regretter plus encore des employés prussiens qui se voient menacés par un changement de régime dans la province, et qui, pour se garantir, se sont fait une grande part dans cette fatale réaction.

C'est dans cet état de choses que le gouvernement prussien a tenté de rien décider sur la réorganisation promise au grand-duché de Posen, et annonce sa résolution d'en distraire de près de moitié le territoire et de l'annexer immédiatement à la confédération germanique la partie habitée en majorité par des Allemands.

Cette opération, que des intérêts légitimes constituent des droits nou-

seaux peuvent rendre nécessaire, ne saurait toutefois s'exécuter avec équilibre dans un moment de trouble et d'incertitude. Elle doit être accomplie en conformité avec le vœu des habitants; mais ce vœu doit être garanti contre les menées qui tendent à en fausser l'expression.

Réduire aujourd'hui le territoire du grand-duché d'une manière hâtive et sur des données statistiques d'une inexactitude notoire, comme elles vont être, qu'à faire de la capitale même du duché une ville allemande!... Je ne puis accomplir un nouveau partage de la Pologne, auquel les nobles sentiments du roi répugnent, sans doute, et contre lequel tous les Polonais protestent. C'est pour eux un devoir. Je dois le remplir aussi en me dirigeant de Berlin, et je le fais, monsieur le baron, par la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser.

Les preuves de bienveillance que j'ai reçues pendant mon séjour dans cette capitale m'imposent d'autant plus de ne point laisser de doute sur mon sentiment à ce sujet.

J'ai, d'ailleurs, le profonde conviction que la vraie politique du gouvernement de la Prusse lui prescrit de remédier au plus tôt à ces tristes complications, et de rétablir l'union et la confiance entre les intérêts de l'Allemagne et de la Pologne renaissantes.

Cette union, cette confiance, il ne faut pas contraindre la Pologne de chercher à la placer ailleurs. Pour cela, il ne faut point oublier que l'Allemagne, le jour même où elle a proclamé sa résolution d'être libre et de redevenir une nation puissante, a senti le besoin de repudier à l'instant le grand crime commis jadis par ses deux principaux représentants, et de relever sur sa frontière d'Orient une barrière nécessaire à sa propre sécurité.

Je me plais à espérer que le gouvernement prussien reconnaitra qu'il ne saurait tarder davantage à adopter et à pratiquer une telle politique.

Son intérêt et sa loyauté le lui prescrivent également.

Veuillez agréer, monsieur le baron, l'assurance de la très haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, A. Czartoryski.

SALON DES VARIÉTÉS DE MM. BOAS et JUDELS. — Ce salon, dont la décoration extérieure et l'arrangement dans l'intérieur sont ménagés avec tant de soin et d'élégance, n'est rien moins qu'un véritable théâtre où le public trouve un répertoire varié interprété par des acteurs de talent et est certain de passer une soirée amusante. Le public paraît l'avoir ainsi compris, car la foule n'a cessé, pendant toute la durée de la Kermesse, de se porter aux représentations données par la troupe de MM. Boas et Judels. Ce ne serait rien annoncer que tout le monde ne sache déjà depuis longtemps, qu'à chaque représentation M. Judels obtient de légitimes succès par la verve, l'entraînement et l'intelligence de son jeu scénique. Ajoutons qu'il est fort bien secondé par MM. Kapper, van Biene, Rozelaar et par MM. Kist, Vink, van Lier et Gytenhess. Le brillant début de cette compagnie théâtrale et l'accueil empressé que le public de La Haye a fait à la troupe de MM. Boas et Judels, sont un gage certain des succès qui l'attendent encore dans les autres villes du royaume où pendant cette saison elle se propose de donner des représentations.

### THEATRE ROYAL FRANÇAIS DE LA HAYE

Pour la seconde et avant-dernière représentation de Mlle Adèle Polin, première danseuse du Théâtre-Royal de Berlin, et des théâtres d'Italie, assistée de M. GASPARDI, premier danseur des Théâtres d'Italie.

### Les Mousquetaires de la Reine

opéra comique en trois actes, paroles de M. de St-George, musique de M. Halévy, dans lequel Mlle ADELE POLIN exécutera la *Lituanienne* au caractère et la *Béarnaise*, pas de deux avec M. GASPARDI.

### Le roman d'un heure

OU LA FOLLE AIGLE, comédie en un acte et en prose, d'Orfan.

Entre les deux pièces, Mlle Adèle Polin et M. GASPARDI interpréteront le *Pas de la Couronne*, pas de deux.

Le spectacle commencera à 8 heures et demie.

### SALON DES VARIÉTÉS VAN AMSTERDAM

ONDER BEZORGTIE VAN P. Boas en N. Judels, stande op het Plein.

Donderdag den 18 Mai. (De vijfde avond.) VICTORINE, OF HET LEVEN EN DE DOOD VAN VICTOR DROOM, groote vande vijfde en vijfde afdeeling, naar het Fransch.

Na hetzelve: (Opzigement voreenop voreen.) HENRIETTE, ROSALINDA en CHARLOT, nieuwe voreenop voreen in één bedrijf.

### ANNONCES

Le soussigné, directeur de bal de la nouvelle salle de danse de La Haye, Les Champs-Élysées, a l'honneur d'annoncer que tous les dimanches il sera donné un bal dans cet établissement.

### A POUR PRÉSENTEMENT

une jolie maison de campagne, avec jardin potager, et avec des anglais, et, si on le désire, une tendrière à Pinçons, située dans la partie la plus saine des environs de La Haye et à la proximité du Bois de St-James, au maître charpentier J. J. ROTTEVELT, Waalsdorper-Laan par La Haye ou par lettres adressées sous initiale R. au libraire J. M. VAN NELLE.

### A LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, 500.